

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EYVIG,
Rue Flichet, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annances, la ligne . . .	30 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Septembre 1880.

M. de Freycinet et les congrégations.

Les *Tablettes d'un Spectateur* publient les renseignements suivants :

Nous sommes à même de donner aujourd'hui des renseignements aussi certains que complets au sujet de la déclaration des congrégations religieuses.

On a dit et on répète que l'initiative et la rédaction première de la déclaration dont il s'agit reviendraient au duc de Broglie et à M. Buffet et Chesnelong. Le projet aurait été soumis à l'approbation des archevêques de Paris, Rouen et Bordeaux, et approuvé par ces trois prélats ; on aurait ensuite pris l'avis des supérieurs des ordres et congrégations résidant en France, et la majorité d'entre eux-ci s'étant déclarés prêts à le signer, c'est alors qu'il aurait été livré à la publicité.

Cette version fourmille d'erreurs. Ni M. le duc de Broglie, ni M. Buffet, ni M. Chesnelong n'ont eu la moindre part dans l'idée première non plus que dans l'élaboration de la déclaration des congrégations religieuses. Nous pouvons même affirmer que ces trois hommes politiques, éprouvent également des doutes tant sur l'opportunité que sur les résultats satisfaisants de cette déclaration. Ils pensent qu'elle eût pu être de quelque utilité au lendemain des décrets, ou tout au moins avant leur commencement d'exécution ; mais qu'en se produisant après les mesures violentes qui ont marqué l'expulsion des Jésuites et alors que le gouvernement était visiblement très-embarrassé de sortir de l'impasse où il s'était placé, les congrégations font un acte de soumission qui, tout en leur faisant perdre les avantages de la situation qu'ils avaient prise et les fruits de la solidarité qui s'était établi entre tous les ordres et congrégations, ne peut

modifier, en se produisant tardivement, l'attitude résolument hostile et toute puissante de la majorité de la Chambre des députés.

La vérité est que le projet de cette déclaration a été le résultat d'une entrevue qui eut lieu dans la première quinzaine de juillet entre M. de Freycinet et trois prélats du clergé français.

M. le président du conseil — nous l'avons relaté nous-mêmes à cette époque — avait déclaré à ses interlocuteurs qu'il était animé des intentions les plus conciliantes, mais que, vu l'état d'esprit de la majorité de la Chambre, il lui était impossible de ne pas tenir à l'exécution sévère des décrets pendant que les congrégations demeureraient dans la résistance et l'« intransigeance » qu'elles avaient toutes affichées publiquement dès le lendemain de la publication desdits décrets.

Avant de rien faire, avant même de sonder au sujet d'une démarche quelconque à l'égard du gouvernement les supérieurs des congrégations, les trois prélats dont nous avons parlé, et parmi lesquels ne se trouvaient ni l'archevêque de Paris, ni l'archevêque de Bordeaux, communiquèrent au nonce du Pape à Paris et simultanément au Souverain-Pontife les déclarations de M. de Freycinet et leur croyance personnelle de la possibilité d'un accord au moyen d'une déclaration par laquelle les congrégations menacées feraient vis-à-vis du gouvernement de la République acte de respect et de soumission à son autorité.

Adoptée en principe par le Pape, après d'assez longues négociations, une première formule de déclaration fut soumise, toujours par les mêmes intermédiaires, à M. de Freycinet. Celui-ci, en trouvant les termes trop vagues et trop ternes, demanda l'introduction d'un paragraphe qui impliquait la reconnaissance de la légalité des décrets et l'application de l'expulsion des Jésuites. Naturellement on refusa à Rome d'accepter cette rédaction, et les négociations forent pendant quinze jours interrompues.

Sur ces entrefaites, M. Desprez quitta Rome et l'on se souvient que ce départ fut

regardé comme un commencement de rupture de relations entre le Vatican et le gouvernement français.

M. de Freycinet, après avoir eu plusieurs conférences avec M. Desprez, parut mieux édifié sur les sentiments conciliants du Souverain-Pontife et c'est lui-même qui exprima le désir de rouvrir les pourparlers dans le but d'arriver à une rédaction satisfaisante pour les deux parties. Devant cette démarche spontanée de M. le président du conseil, le nonce répondit par quelques concessions de forme qui, finalement, furent acceptées par M. de Freycinet, et lorsque celui-ci, dans son discours de Montauban, fit la déclaration que l'on sait et qui a fort ému et irrité les radicaux, il avait dans son portefeuille le texte de la déclaration que l'on connaît aujourd'hui.

Par conséquent, le gouvernement, qui connaît d'autant mieux ce document qu'il y a collaboré, ne saurait se soustraire aux engagements qu'il a pris vis-à-vis du Souverain-Pontife, vis-à-vis du clergé français, vis-à-vis des congrégations, sans commettre un véritable parjure, une révoltante iniquité.

Il est, cependant, un grand nombre de ses amis qui lui conseillent d'en agir ainsi et qui se montrent tout prêts à l'y contraindre, s'il le faut, au moyen d'un vote de la majorité radicale de la Chambre des députés.

Chronique générale.

On se rappelle que, il n'y a pas encore quinze jours, lorsque nous avons révélé l'accord des puissances sur la question du Monténégro et de la Grèce, nous avons dit que la France — qui, la première, posa la question grecque au congrès de Berlin — n'avait pas encore, au grand étonnement des autres puissances, désigné ses vaisseaux pour la démonstration navale.

Aujourd'hui, nous sommes en mesure de faire connaître les motifs qui ont poussé la France à entrer dans une voie opposée à la

politique du cabinet Waddington et même du cabinet Freycinet.

En raison, d'un côté, de l'attitude engageante prise par M. Waddington au congrès de Berlin, et d'autre part devant l'attitude de M. Gambetta qui avait influencé le gouvernement jusqu'à le décider à nommer une mission militaire destinée à l'armée grecque, le cabinet Freycinet s'était laissé entraîner dans cette voie et d'autant plus qu'il y était fortement sollicité par le cabinet Gladstone, grecophile, on le sait.

Cependant, le cabinet Freycinet, quoique lancé aussi avant, s'est décidé à changer tout-à-coup de politique en face des protestations unanimes de toute la presse française et des récriminations de la grande majorité des sénateurs et députés, causes auxquelles il en faut ajouter trois autres qui ne sont pas moins déterminantes : l'attitude inquiète de l'Allemagne ; le manque d'intérêt matériel et de profit pour la France dans cette aventure ; enfin la surexcitation des esprits dans l'empire turc, car les musulmans, si le sultan venait à lever l'étendard du prophète, n'hésiteraient pas à se soulever partout où ils sont en nombre.

En cet état de choses, la France, voyant l'intention de certaines puissances de profiter de la démonstration navale pour détruire moralement et matériellement l'intégrité de l'empire ottoman, a saisi cette occasion pour se retirer et renoncer à ses engagements et projets passés, en faisant la déclaration que nous avons publiée.

Les autres puissances, de leur côté, comprenant que la démonstration pacifique donnerait un résultat nul et même ridicule, hésitent à s'engager sans la France.

Relativement à l'époque des élections générales, nous lisons dans la correspondance parisienne du Nord :

« Dans l'entourage même de M. Gambetta, on est à cet égard dans l'incertitude la plus absolue. L'éventualité d'élections en février ou mars n'est nullement considérée

FUUILLETON DE L'ÉCHO SAUMUROIS.

IN DILIGENCE

(Suite.)

— Travailler, et pourquoi ? et pour qui ? Ma mère est-elle encore là pour m'encourager de son sourire, pour applaudir à mes succès, pour venir le soir me dire : « Louis, il est tard, mon enfant, tu travailles trop. » Non, elle n'est plus là, je n'ai plus personne à aimer. Personne !... Ma mère ! ma mère !

Edmond savait qu'il n'y a rien à répondre à ces cris insensés qu'arrache la douleur. Il prit son ami par la tête et l'embrassa en pleurant avec lui ; puis, l'ayant enfin apaisé comme l'on apaise les enfants, en laissant le torrent de larmes s'épuiser de lui-même, il l'emmena sans résistance.

Pendant les premiers temps de son séjour à la campagne de son ami, Louis resta obstinément enfermé, s'abreuvant, dans sa solitude, d'une douleur qu'il croyait éternelle. Mais, peu à peu, ses idées se modifièrent ; il crut que c'était un devoir pour lui de reprendre ses travaux interrompus, il revint à Paris avec Edmond.

— Quelle carrière vais-je embrasser ?

Telle était la question qu'il se posait le lendemain de son arrivée, au moment où son ami Edmond entra chez lui pour l'emmener à un déjeuner de garçons.

— Nous avons le temps de songer à cela, lui dit philosophiquement Edmond. A demain les affaires sérieuses. Avant de savoir ce que tu veux faire, apprends un peu la vie. Crois-moi, c'est une science qui en vaut bien une autre. Tu es resté jusqu'ici enfermé, courbé sur de vieux grimoires qui ne t'ont rien enseigné de ce que doit savoir un jeune homme de ton âge et de ta condition. Laisse-toi conduire par moi, et ce soir, au club, nous poserons la question de ton avenir.

Sur cette très-peu paternelle exhortation, Edmond emmena le jeune Louis de Cahuzac au déjeuner qui les attendait.

Louis, avec sa figure candide et son air abattu par une douleur récente, eut un grand succès de sympathie. Chacun voulut à son tour le consoler, tant et si bien que c'était chaque jour de nouvelles fêtes dans lesquelles le jeune Louis de Cahuzac, fier comme un Gascon doublé d'un gentilhomme, voulait faire sa partie d'une façon digne de lui. Aussi, eut-il bientôt les plus beaux chevaux et les plus beaux équipages. Le malheureux enfant ne savait pas que les jeunes gens ne s'arrêtent pas facilement sur le chemin qui conduit à la ruine.

Quelquefois, le matin, quand son valet de cham-

bre venait le réveiller, et que, la tête encore alourdie des libations de la veille, il bâillait en se défilant, une pensée inquiète se glissait dans son esprit. Alors, il revoyait la douce et placide figure de la belle Lucia le regarder d'un œil attristé. Quelque chose comme un remords se glissait alors dans son cœur, et il prononçait le grand mot :

— Demain !...

C'est-à-dire, demain, je me mets au travail, demain, je congédie ma maison et je vends mes chevaux ; demain, je... Mais ce lendemain n'arrivait jamais.

Cependant, la petite fortune amassée par son père se dissipait rapidement, et, pour se rassurer, Louis pensait d'abord à l'oncle d'Amérique, dont il attendait toujours vainement des nouvelles.

Trois années s'étaient passées ainsi, et Louis avait fini par trouver le fond du sac paternel. Les dettes arrivèrent alors. Tout jeune homme qui a dépensé vingt mille écus par an a pour cent mille francs de crédit sur la place ; si bien que Louis put encore marcher à l'aide de ce cheval fourbu qu'on nomme le crédit. Mais la redoutable époque des lettres de change arriva, — la roche Tarpeienne auprès de Capitoile ! — et bientôt notre jeune ami ne rêva plus que gardes du commerce, Clichy, écrou. Il en vint même à trouver les fameuses charges de Gavarni sur la célèbre prison, qui avaient un grand succès à cette époque, infiniment peu spirituelles :

C'est alors que se place une conférence solennelle entre Louis et Edmond, dans cette même chambre à coucher, témoin de si nombreux et si joyeux ébats. Sur la table de nuit, un papier timbré, couvert d'un indéchiffrable griffonnage, montrait sa redoutable vignette. Louis, depuis son réveil, le contemplait d'un air piteux. Il le tendit à son ami qui entra.

— Qu'est-ce que cela ?
— Un commandement.
— Quand l'as-tu reçu ?
— Ce matin.

— Diable ! il n'y a pas de temps à perdre. Nous allons d'abord faire opposition, car tu pourrais être saisi dans les vingt-quatre heures, après quoi, bonsoir la compagnie. L'air de Clichy ne te va pas ?

Louis fit une grimace.
— C'est bon ; nous allons aviser ; il ne faut pas songer à te cacher chez moi ; ce serait par trop naïf ; mais j'ai, entre Louvecienne et Bougival, mon petit appartement de canotier, que personne ne me connaît. Tu seras là admirablement. Voici 500 francs pour voir venir, car je n'irai guère te visiter. Le petit Camusot, le garde du commerce, est fin comme l'ambre, et va mettre ses limiers sur mes traces. Si j'allais te voir, il t'aurait bientôt déniché. Allons, il n'y a pas à hésiter, lève-toi et en route.

Louis soupira et suivit son ami sans rien dire.

comme improbable et l'ajournement des élections en juin n'est pas davantage jugé impossible. On croit que M. Gambetta n'a pas de parti pris en ce qui concerne le moment du renouvellement, et que des circonstances diverses, et entre autres les élections des conseils municipaux, pourront précipiter ou reculer l'heure des élections générales législatives.

Il est aujourd'hui absolument certain que le gouvernement ne poursuivra pas l'exécution des décrets d'ici le retour des Chambres. Nous en avons pour preuve la lettre de l'un de nos ministres adressée à un sien ami et dans laquelle il est dit que le gouvernement s'est décidé à surseoir à toutes mesures de rigueur vis-à-vis des congrégations non autorisées.

Le mouvement judiciaire annoncé depuis quelques jours est publié à l'Officiel.

Son importance paraît beaucoup plus considérable que les journaux ministériels ne l'annonçaient; il porte 141 magistrats, et l'on y compte

25 révocations (3 de substitués de procureurs de la République, 3 de juges de paix et celles de 19 suppléants). Les trois substitués révoqués sont ceux de Die, de Rochecouart et de Ruffec; les trois juges de paix qui ont eu à subir la même rigueur sont ceux de Lorrion (Mayenne), Pont-à-Marcq (Nord) et Mazères (Deux-Sèvres);

25 démissions: celles du procureur de la République de Roanne, de deux juges, d'un juge suppléant, de neuf juges de paix et de douze suppléants;

Trois juges de paix et un suppléant ont refusé d'accepter les fonctions qui leur étaient offertes.

Le mouvement a été en outre motivé par neuf mises à la retraite et treize décès.

Le cabinet est décidément divisé:

D'un côté, MM. Cazot et Constans, qui tiennent pour l'exécution rigoureuse des décrets. De l'autre, le parti de la modération représenté par le président du conseil et la majorité de ses collègues.

M. Constans veut tenir la parole qu'il a donnée à Toulouse.

M. Cazot est plus formel encore. Il parle de donner sa démission si la droite du ministère ne fait pas des concessions à la minorité de gauche.

Nous croyons savoir qu'un conseil extraordinaire sera tenu mercredi sous la présidence de M. Grévy, revenu, à cet effet, de Mont-sous-Vaudrey, et qu'il y sera pris des résolutions de nature à faire sortir de l'indécision les intéressés.

LA PRESSE ET LES CONGRÉGATIONS.

La déclaration proposée à la signature des congrégations est devenue la question du jour. Les journaux de toutes les opinions s'en sont emparés, et la traitent selon leur manière de voir.

Edmond l'installa dans son appartement de Bougival, en lui promettant de revenir, dès qu'il pourrait le faire sans danger.

La première chose que fit Louis de Cahuzac, en se trouvant seul dans l'appartement qui lui servait désormais de prison, ce fut de l'examiner dans tous les sens.

C'était un fort élégant réduit, composé seulement de trois pièces, où l'on avait rassemblé toutes les babioles qui constituaient le luxe rétréci et d'assez mauvais goût des élégants de l'an de grâce 1840. Toutes ces jolies niaiseries avaient peut-être leur agrément pour ceux qui les contemplaient de loin en loin d'un oeil indifférent ou chargé d'ennui; mais pour un garçon de vingt-cinq ans, qui avait des muscles d'acier, des pectoraux de bronze, des biceps d'airain, et pardessus tout un impérieux et continuel besoin de locomotion, toute cette bric-à-brac n'était rien autre chose qu'une gêne pour ses mouvements, déjà fort empêchés par l'étroit espace dans lequel il lui était donné de se mouvoir. Aussi, après vingt et quelques tours dans un salon où il fallait toutes les précautions imaginables et une habileté de gymnasiarque pour pouvoir, sans encombre, aller d'une ottomane du goût le plus fantastique, qui garnissait le milieu de l'appartement, jusqu'à un meuble de Boule encombré de toutes sortes de brimborions gênants, Louis ouvrit la fenêtre et respira bruyamment,

La presse de l'opinion constitutionnelle se divise pour former deux partis, l'un qui semble disposé à considérer la déclaration comme un événement heureux et un gage de conciliation; l'autre qui la regarde « comme une plaisanterie, » ou bien « comme un moyen de préparer, dès à présent, les éléments d'une protestation, le jour où l'administration se verra obligée d'agir avec les congrégations, encore non dissoutes, comme avec la Société de Jésus. »

Le Journal des Débats, le National, le Temps, le Télégraphe, composent le parti optimiste. Le Parlement reste neutre; la Paix et le XIX^e Siècle se montrent incertains, inclinant vers la prudence, néanmoins; tandis que le Rappel, le Voltaire, l'Événement, le Siècle et la République française demandent impérativement l'exécution des décrets.

« Le gouvernement qui voulait procéder avec douceur et lenteur vis-à-vis des congrégations, lisons-nous dans ce dernier journal, organe du Palais-Bourbon, se voit placé par elles-mêmes dans l'obligation d'agir promptement et énergiquement. Il sait que les Chambres, qui se réunissent le mois prochain, ne lui pardonneraient pas d'avoir laissé la déclaration des moines et des nonnes sans réponse, sans l'unique réponse qu'elle mérite. Le second décret du 29 mars, nous en sommes convaincus, va être exécuté. »

Telle n'est pas cependant l'opinion du Journal des Débats qui est, de son côté, l'organe quasi officiel de M. le président du Sénat. — « Il est certain, écrit-il, que les congrégations ont agi avec imprudence en refusant de se soumettre aux lois: mais est-ce une raison pour commettre une non moins grande imprudence en leur appliquant des lois qui vont disparaître. A quoi servirait de les disperser aujourd'hui si le régime sur les associations, qui sera voté demain, leur permettait de se reformer. »

On ne saurait mieux dire. — Nous terminerons en donnant notre entière approbation aux paroles suivantes de La Vérité:

« Les décrets n'auront servi à rien et ils resteront aux yeux de tous un attentat stérile contre le droit d'enseigner et de s'associer. Ils démontreront qu'un gouvernement, républicain par son nom et démocratique par ses origines, ne peut que recueillir le ridicule, quand il s'attaque à la liberté. »

Nous empruntons à un article d'économie politique du Grand Journal l'extrait suivant qui a bien son importance; il s'agit de la Banque de France et de son encaisse métallique.

« On a senti le besoin impérieux de faire venir 4,000,000 de francs en or de la province, afin de pouvoir signaler une augmentation de 4,000,000 en or à l'encaisse métallique. »

« Voyez! voyez! — a-t-on proclamé par un organe officieux à la Semaine, — voyez donc! comme l'or manque en France! La Banque en a plein ses caves. En voilà pour quatre millions de plus en huit jours! » C'est là un jeu d'enfant. Puiser quel-

comme un homme qui commence à sentir le prix du grand air. Heureusement pour lui, de ce côté, du moins, tout était à souhait. L'appartement donnait sur des jardins magnifiques; les senteurs des jasmins et des chèvrefeuilles, poussées par la brise du soir, entraient par fraîches bouffées dans l'appartement, pour y combattre les parfums de contrebande que le jeune Edmond Routy avait répandus partout avec un peu trop de profusion.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré:

TEXTE: Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Les fêtes de Bruxelles, par A. Brunet. — Le château d'Osborne. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Jersey, par A. B. — Un naufrage sur les bords de Goodwin, par R. Bryon. — La Jolie Yeuve, par Charles Ross (traduit de l'anglais par Amy Davy) (suite). — La guerre dans l'Amérique du Sud, par A. Brunet. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES: Fêtes de Bruxelles: le roi et la reine des Belges acclamés à leur sortie du palais. Cortège historique et allégorique. — Osborne, résidence de S. M. la reine d'Angleterre (trois gravures). — Salon de 1870: les Lettres, les Sciences et les Arts de l'antiquité, composition de M. F. Ehrmann (Prix des Gobelins). — Souvenirs de Jersey. — Un naufrage sur les bancs de Goodwin, tableau de M. Th. Rose-Miles. — La guerre dans l'Amérique du Sud (deux gravures). — Rébus.

ques millions d'or dans les succursales des départements pour paraître inonder les caves de Paris, cela ne fait pas que l'encaisse métallique de notre Banque nationale se soit enrichie d'un gramme du précieux métal. Ce virement puéril ne prouve qu'une chose: c'est qu'on s'est rendu compte de la gravité de la situation, puisqu'on a essayé quelque peu de la masquer.

« Oui la période des importations de 1879 s'est passée sans encombre. La Banque de France a pu, sans péril imminent, laisser emporter plus de 250 millions de ses précieuses réserves. »

« Mais pourrait-on subir, pour l'hiver de 1880 à 1881, de pareilles sorties? Non! Pas d'illusions: Non! non!! »

« Que le chancelier de fer, le prince de Bismark, nous fasse la guerre; et ce n'est pas l'envie qui lui en manque. Que les États-Unis d'Amérique nous jette pour rien, relativement du moins, des blés, des bestiaux, des cotons, des produits de toutes sortes; et ce n'est ni l'envie, ni le besoin qui lui manquent non plus. Que les flibustiers de la Commune, enfin, nous préparent un nouveau coup de Jarnac. Que ces trois plaies surtout nous tombent ensemble, eh bien! nous déions à un économiste ou à un financier quelconque d'affirmer que nous avons surabondance d'or. »

« En un mois, du 25 juillet au 25 août, il est parti d'Europe pour les États-Unis 80 millions d'or, dont 45 d'Allemagne, 25 de France et 7 d'Angleterre, sans compter ce que nous ne savons pas, vu les expéditions privées. Quel est le meilleur moyen de faire rentrer ces 80 millions? Voilà ce qui est urgent de se demander. »

Etranger.

A l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Sedan, l'empereur d'Allemagne a adressé à l'armée l'ordre du jour que voici:

« Soldats de l'armée allemande!

« C'est pour moi un besoin profondément senti que de m'unir aujourd'hui à vous pour fêter l'anniversaire du jour dans lequel, il y a dix ans, la grâce de Dieu tout-puissant a accordé aux armes allemandes une des plus glorieuses victoires consignées dans l'histoire du monde. »

« Je rappelle à ceux qui alors appartenaient déjà à l'armée les sentiments profonds avec lesquels nous avons marché à cette guerre, contre une armée dont nous connaissions les qualités éminentes; je leur rappelle aussi l'enthousiasme général et l'élan du sentiment qui nous animait, à la vue de tous les princes et de tous les peuples allemands marchant unis pour l'honneur de la patrie allemande. »

« Je vous rappelle les premiers jours d'attente inquiète, les premières nouvelles de victoire qui suivirent bientôt, Wissembourg, Wörth, Spickeren, les journées devant Metz, Beaumont, et comment enfin, à Sedan, l'événement dépassa de beaucoup nos espérances les plus hardies et nos attentes des plus élevées. »

« Je vous rappelle aussi avec la plus vive reconnaissance les services des hommes qui vous ont conduits dans ces temps glorieux, et je vous rappelle enfin les douloureux sacrifices que vous ont coûtés nos victoires. C'est une grande époque que celle que nous avons traversée il y a dix ans; le souvenir en fera battre tous nos cœurs jusqu'au dernier soupir et remplira nos derniers descendants d'orgueil à la pensée des exploits de leurs ancêtres. »

« J'ai souvent exprimé le sentiment de profonde reconnaissance que j'éprouve pour la grâce du Dieu de miséricorde, et ma gratitude particulière pour tous ceux qui se sont distingués alors par le conseil ou par l'action: vous connaissez assez le cœur de votre empereur pour savoir que ces sentiments resteront en moi aussi longtemps que Dieu me laissera en vie; ma dernière pensée sera encore un vœu et une bénédiction pour l'armée. »

« Puisse cette armée, dans le sentiment de la reconnaissance et de l'ardent amour que lui porte son empereur, aussi bien que dans son juste orgueil pour ses exploits d'il y a dix ans, se rappeler constamment qu'elle ne peut compter sur de pareils succès qu'à la condition d'être un modèle dans l'accomplissement de tout ce que commandent l'honneur et le devoir, qu'à la condition de maintenir dans toutes les circonstances la plus stricte

discipline, de ne jamais se lasser des exercices qu'exige la préparation à la guerre, de ne négliger quoi que ce soit de ce qui est nécessaire pour se donner de l'assiette et de la solidité. »

« Puissent mes paroles trouver en tout temps place dans vos cœurs, alors même que je ne serai plus là; c'est ainsi que l'armée allemande restera la forteresse de la patrie dans les rudes épreuves de l'avenir, dont puisse Dieu nous garder encore longtemps, comme elle l'a déjà été, il y a dix ans. »

« Château de Babelsberg, 4^{er} septembre 1880. »

« Signé: GUILLAUME. »

Les souvenirs qu'évoque le vieil empereur demeurent pour nous, après dix ans, voilés d'un deuil bien amer. Nous ne pouvons toutefois méconnaître la sagesse des conseils adressés à l'armée. Puissent en profiter ceux-là mêmes auxquels ils ne sont pas adressés!

On prête les paroles suivantes à l'empereur d'Autriche:

« Je dispose d'une arme terrible pour briser la puissance et la force d'expansion moscovite. »

Nous ignorons la cause et la signification de cette menace, mais elle n'est pas de nature à rassurer les amis la paix.

Décidément, depuis quelque temps, l'air sent la poudre en Europe.

Une effroyable catastrophe qui rappelle la sinistre histoire du pont de la Basse-Chaine, à Angers, en 1850, vient de se produire en Espagne. Un pont situé sur l'Ebre, aux environs de Logrono, s'est effondré sous le passage d'un bataillon. Un capitaine, 3 lieutenants et 73 soldats se sont noyés malgré les efforts faits pour les secourir. On croit que le nombre des victimes est bien plus considérable encore.

LA RÉCOLTE DES CÉRÉALES.

Voici, d'après des renseignements qui paraissent mériter confiance, un aperçu de la récolte du blé dans les diverses contrées européennes, la France exceptée.

Le pays le plus favorisé est la haute Italie. Le rendement dépasse de 30 0/0 la moyenne. Viennent ensuite la Roumanie, la haute et basse Bavière avec un rendement de 25 0/0 au-dessus de la moyenne. La Pologne et la Souabe n'arrivent qu'à 20 0/0; l'Italie méridionale, la Bavière du Sud et le Wurtemberg, à 15 0/0. La Bessarabie donne 10 0/0 d'excédant seulement, et la Hongrie, la Pologne, la Belgique, un simple excédant de 5 0/0.

La Prusse, le Palatinat, Bade, la Suisse, le Danemark, la Suède et la Norvège, l'Italie centrale, la Hollande, la Russie méridionale, la Serbie et l'Égypte, ont une récolte ordinaire, sans excédant ni déficit.

L'Autriche, le Mecklembourg restent de 5 0/0, et la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Saxe de 10 0/0 au-dessous d'une année moyenne. La Courlande, plus mal partagée encore, a un déficit estimé à 20 0/0. Le Gothland, autre province de Russie, descend à 25 0/0, et enfin les provinces de la Russie moyenne à 40 0/0.

Les blés d'Amérique ont déjà été achetés en quantités assez considérables par plusieurs maisons anglaises.

Chronique militaire.

D'après des informations, à l'exactitude desquelles nous avons tout lieu de croire, il est question, au ministère de la guerre, de retirer à la cavalerie la carabine qu'elle porte actuellement et de la remplacer par le fusil d'infanterie, modèle 1874.

Nous aurions hésité à nous faire l'écho de cette nouvelle, si la mesure dont nous parlons n'était la conséquence logique d'espérances qui, après avoir porté sur l'adoption d'une chaussure plus légère que la botte, sur l'adoption d'une latte plus courte que le modèle 1854, sur un port de sabre plus commode à pied que le port au crochet, sur la diminution de la basane, ont fait dernièrement supprimer la moitié des régiments de cuirassiers.

Évidemment, depuis la guerre, nos généraux obéissent à une tendance qui s'affirme de plus en plus et en reviennent à une lac-

LISEZ LE JEUDI

LE MOUVEMENT FINANCIER

Moyennant
CINQUANTE CENTIMES PAR AN
ou reçoit
LE MOUVEMENT FINANCIER

Par an 50 centimes

Journal du Jeudi, grand format, le meilleur, le plus indépendant et le plus complet des journaux financiers. Le journal publie non-seulement la cote officielle, mais les cotes du marché en banque. Le lecteur y trouvera les conseils les plus sérieux et les meilleurs pour améliorer sa fortune et grossir son revenu.

Adresser son abonnement à M. le Directeur du MOUVEMENT FINANCIER, 26, rue Feydeau, à Paris.

LA SITUATION

4 francs par an

Journal de grand format, le plus complet et l'un des plus anciens journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'épargne.

OFFRE GRATUITEMENT à toute personne qui s'abonne pour un an, une superbe prime d'argenterie, expédiée franco et à choisir, sur les articles suivants :

- 1° Un service à café, composé de 6 cuillers, métal blanc argenté, modèle riche avec très-joli écriin ;
- 2° Une magnifique timbale guillochée, argentée ;
- 3° Un très-beau couvert de table, cuiller et fourchette, métal blanc argenté, genre riche.

Tous ces articles, d'argenterie de 1^{re} qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe Boulanger, de Paris, ils sont d'une valeur supérieure au prix d'abonnement.

Adresser 4 fr. en bon ou timbres-poste, à l'administration du journal la SITUATION, 33, rue Vivienne, à Paris.

CARNET-GUIDE des Maladies Secrètes

Prévention, Traitement par soi-même ; 130 pages, 9 figures par le Docteur GOUPI, de la Faculté de Paris, 14, rue Rivoli ; 30 centimes en timbres, sous bande ; 60 centimes sous Enveloppe.

VIVE L'ANJOU !

POLKA CHANTÉE

Paroles de M. A.-J. VERRIER, musique de M. X...
Dédiée à M. SINKAU, chef de musique au 77^e de ligne.

Nouvelle édition, pour PIANO et CHANT.

PRIX : 50 CENTIMES.

En vente, à Saumur, chez M. MERCIER-FISCHER, place de la Bilange.

Médaille d'ARGENT, Exposition 1879

THYMOL-DORÉ

Recommandé par les sociétés médicales pour l'Hygiène, l'Assainissement, Bains, lotions, toilette intime, etc. Le Flac. 2 fr.

SAVON AU THYMOL-DORÉ
HYGIÉNIQUE ET CONSERVATEUR DE LA PEAU

THYMOLINE-DORÉ
POUDRE VELOUTÉE IMPALMABLE

Dépôt Général : 20, rue Richer, PARIS

BESSON, pharmacien, place de la Bilange, MURAY, chemisier de MM. les officiers de l'École, rue Saint-Jean.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	11 h. 55 matin.		
8 h. 15 —		4 h. 51 —			
11 h. 35 —					
1 h. 17 soir.					
4 h. 55 —					
7 h. 50 —		11 h. 48 —		9 h. 10 soir.	

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.			
8 h. 35 —	5 h. 17 soir.	6 h. 30 soir.			
12 h. 16 soir.	3 h. 50 —	4 h. 28 —			
6 h. 45 —	10 h. 47 —	11 h. 20 —			

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 4 SEPTEMBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	87	»	»	Crédit Foncier colonial	497 50	7 50	»	C. gén. Transatlantique	610	»	1 25
3 % amortissable	88 95	»	35	Crédit Foncier, act. 400 fr.	1492 50	7 50	»	Canal de Suez	1330	»	5
4 1/2 %	118 30	»	35	Obligations foncières 1877	364	1 50	»	Société autrichienne	617 50	»	2 50
5 %	120 35	»	10	Obligations communales 1879	474	1	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	515	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	471	»	»	Est	391	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	516	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm.	785	1 25	»	Midi	391 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	284	»	»	Crédit mobilier	655	6 25	»	Nord	395	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513	»	»	Crédit Foncier d'Autriche	782 50	»	»	Orléans	391	»	»
— 1865, 4 %	528	»	»	Est	780	5	»	Ouest	391	»	»
— 1869, 3 %	405	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1435	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	390	»	»
— 1871, 3 %	399	»	50	Midi	1085	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	390	»	»
— 1875, 4 %	524 50	»	50	Nord	1650	»	»	Paris-Bourbonnais	390	»	»
— 1876, 4 %	523	»	»	Orléans	1202 50	6 25	»	Canal de Suez	592 50	»	»
Banque de France	3425	»	15	Ouest	855	»	»				
Comptoir d'escompte	965	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	1400	15	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers).		8 — 21 — — — — — omnibus.	
8 — 56 — — — — — omnibus-mixte.		9 — 40 — — — — — express.	
1 — 25 — — — — — soir.		12 — 40 — — — — — omnibus-mixte.	
3 — 32 — — — — — omnibus.		4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.	
7 — 15 — — — — — omnibus.		10 — 28 — — — — — express-poste.	
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers).			

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE VENTE MOBILIÈRE

POUR CAUSE DE DÉPART.

Le dimanche 12 septembre 1880, à midi,

A Saint-Florent, maison Corbineau, près le château Bouvet,

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur.

DÉSIGNATION.

Meuble de salon en acajou et velours cramoisi, bibliothèque, toilette-commode, bois de lit, armoire à glace, fauteuil, chaises, rideaux, glaces, tableaux, étagères, suspension ; Un meuble de salle à manger en acajou ; Un beau piano en palissandre ; Très-belle glace avec cadre en bois sculpté et doré.

La bibliothèque comprend environ 200 volumes reliés, parmi lesquels nous citerons : Les Œuvres de Jean-Jacques Rousseau, 30 volumes ; — Œuvres de Montesquieu, 8 volumes ; — Œuvres d'Helvétius, 7 volumes ; — Œuvres de Frédéric II, roi de Prusse, 16 volumes ; — Théâtre de Cornéille, 10 volumes ; — Œuvres complètes d'Alexis Piron, 7 volumes, etc., etc.

Fourneau économique, porte-bouteilles en fer, bancs de jardin, batterie de cuisine, vaisselle, verres, autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres bons objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

Le commissaire-priseur chargé de la vente,

(552) THUBÉ.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Située à Saumur, RUE DE LA TONNELLE, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant.

S'adresser à M. COURTET. (553)

A VENDRE

TROIS DEVANTURES DE MAGASIN

Bonnes conditions.

S'adresser à M. NORMANDINE, pharmacien, rue Saint-Jean. (540)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME

de quatorze à quinze ans pouvant s'occuper d'écritures.

S'adresser au bureau du journal.

GRANDE EXPOSITION D'OPTIQUE

Huit jours de vente seulement.

M. VILOTEAU, ingénieur-opticien-spécialiste, de Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de Saumur qu'il vient d'arriver, place de la Bilange, avec un grand assortiment d'optique. Plus de 10,000 paires de Lunettes et Pince-Nez en tous genres sont offerts à des prix modérés. Vérification sera faite de tous les verres (cristal de roche).

M. VILOTEAU possède un nouveau modèle de Pince-Nez tenant sans ser- rer, avec foyer cylindrique (verres spéciaux pour les vues fatiguées).

Grand choix de Baromètres de salon, bureau, salle à manger ; Baromètres agricoles, Longues-vues, Jumelles théâtre, campagne et marine ; Loupes et microscopes en tous genres.

Consultations gratuites pour la vue. Réparation de Baromètres, Niveaux et tous instruments d'optique.

Sur demande, M. VILOTEAU se rendra à Domicile.

Huit jours de vente seulement, place de la Bilange.

A VENDRE

UN CAMION

N'ayant presque pas servi.

S'adresser à M^{me} TIREBOIS, au kiosque, place de la Bilange.

A VENDRE

UN CHIEN DE CHASSE

Bien dressé.

S'adresser à M. Joseph SAILLARD, cultivateur, au Coudray-Macouard.

UNE DAME

d'un certain âge demande un emploi. Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme ; peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades.

Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

90, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU-PLESSY



Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.

ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER

Adaptée par toutes les grandes Administrations.

DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatriser les plaies des poumons et les granulations de la gorge ; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PRÉVENT CERTIFIÉ que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste. (443)

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

GUÉRISON INSTANTANÉE DES NEURALGIES, MIGRAINES

Maux de dents de tête et d'oreilles

PAR LE Spasalgique-Maréchal

2 fr. le flacon, dans toutes les bonnes pharmacies.

Dépôt chez M. NORMANDINE, pharmacien à Saumur.

BANQUE HYPOTHECAIRE DE FRANCE

4, RUE DE LA PAIX, PARIS

Société anonyme. — CAPITAL : CENT MILLIONS DE FRANCS

Prêts ACTUELLEMENT RÉALISÉS sur 1^{re} Hypothèque : SOIXANTE-QUINZE MILLIONS

La Société délivre au prix net de 485 francs des Obligations remboursables à 500 francs en 75 ans, par voie de tirage au sort, et rapportant 20 francs d'intérêt annuel payable trimestriellement.

La Société délivre également des Bons de caisse rapportant : à six mois, 3 %, — à un an, 3 1/2 %, — deux ans et au-delà, 4 %.

Adresser les demandes d'Obligations et de Bons de Caisse à PARIS :

Au Siège de la Banque Hypothécaire de France, 4, rue de la Paix ; — A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial ; — A la Société de Dépôts et de Comptes Courants ; — Au Crédit Lyonnais ; — A la Société Générale ; — A la Société Financière de Paris ; — A la Banque de Paris et des Pays-Bas ; — A la Banque d'Escompte de Paris.

ET DANS LES DÉPARTEMENTS ET A L'ÉTRANGER :

A toutes les Agences et Succursales des Sociétés désignées ci-dessus.

Le paiement des Coupons et des Bons échus ainsi que le remboursement des Titres amortis, sont faits aux mêmes Caisses. — Les Notaires et Banquiers peuvent également recevoir les demandes de titres et sont autorisés à effectuer le paiement des coupons.

PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION

LES SEULES PASTILLES DE GOUDRON

RÉCOMPENSÉES par le Jury international PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS



Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phthisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.

Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.

L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'étranger, prouve leur supériorité incontestable.

PRIX DE L'ÉTUI : 1^{fr} 50

VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINT-MÈNEHOULD (Marne)

DÉTAIL : Dans toutes les Pharmacies. — Env. 1^{re} contre mandat-poste.

Troisième Edition.

LETTRES

SUR

LE BEAU EN LITTÉRATURE

Par M. l'abbé MÉRIT, Curé de Saint-Pierre de Saumur, ancien professeur de rhétorique.

En vente chez M. DÉZÉ.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.